CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58185** **VALABLE JUSQU'AU** **11/11/2026**

ÉDITÉ LE 03/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Raison sociale : ENTREPRISE H.QUADRI

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 19/06/2024

Capital : 16 000

16 RUE AU BOUCHET
21000 DIJON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 302519764 75B45

Siret : 302 519 764 00021

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 21 0172

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 216 938

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 216 938

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 0380743040 **Fax :**

Portable : 0646122874

Responsabilité légale :
CHORVOZ DAVID GÉRANT

Site Internet : http://www.hquadri.com

E-mail : contact@quadripeinture.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 280 888 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	7	16/09/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	16/09/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		04/11/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/11/2026 15:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E58185** **VALABLE JUSQU'AU** **11/11/2026**

ÉDITÉ LE **03/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 19/06/2024
Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 302519764 75B45

Siret : **302 519 764** **00021**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 21 0172
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 216 938
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 216 938
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE H.QUADRI**

16 RUE AU BOUCHET
21000 DIJON

Téléphone : 0380743040 **Fax :**
Portable : 0646122874

Site Internet : http://www.hquadri.com
E-mail : contact@quadripeinture.fr

Responsabilité légale :
CHORVOZ DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	16/09/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/09/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.